



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par les règlements d'urbanisme de la municipalité.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

Lors d'une séance tenue le 9 septembre 2024, le conseil a adopté le projet de règlement suivant soit :

- Projet de règlement no.177 portants sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble

Une assemblée publique de consultation aura lieu le mardi 1 octobre 2024 à compter de 18h00 dans la salle Jules-Romme situé au 113, rang Saint-Claude à Saint-Bernard-de-Lacolle

Au cours de cette assemblée, la Mairesse ou un suppléant expliquera le projet de règlements et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement est disponible au Bureau de la municipalité, situé au 116, rang Saint-Claude à Saint-Bernard-de-Lacolle.

L'intention contenue dans ce projet de règlement est la suivante :

- Le présent règlement vise à permettre que soit réalisé, à certaines conditions, un projet de construction, de transformation, d'agrandissement, d'addition de bâtiments, de changement d'usage ou de destination d'immeuble malgré le fait que ce projet déroge à l'un ou l'autre des règlements d'urbanisme.

Donné à St-Bernard-de-Lacolle, ce 11 septembre 2024.

Stéphanie Leblanc
Greffière-trésorière et directrice générale

